

Règlement graphique n°1
Zonage

LA MEURDRAQUIERE

Adopté le 29 mai 2016
Arrêté
Enquête publique
Approuvé le
N° du Plan : 6714

Signature



1. ZONES
- Zone Urbaine (U)
- Up : secteur urbain patrimonial
- Zone Agricole (A)
- A : zone agricole
- Az : Secteur identifiant une activité économique en zone agricole
- Zone Naturelle (N)
- N : zone naturelle
2. PRESCRIPTIONS
- Bâtiment pouvant changer de destination

3. HABILLAGE
- Limites parcellaires
- Bâti dur
- Bâti léger
4. AUTRES INFORMATIONS
- Recul le long des axes de circulation (règlement départemental de voirie)

Plan de zonage n°1
Version pour arrêt